

LIBERTY M
Fonds Commun de Placement
Rapport de gestion
Exercice clos le 30 septembre 2014

SOCIÉTÉ DE GESTION :
AVIVA INVESTORS FRANCE - 24-26, rue de la Pépinière – 75008 PARIS

DÉPOSITAIRE :
CACEIS Bank - 1-3 place Valhubert - 75206 PARIS Cedex 13 - France

NATURE JURIDIQUE : FCP

CLASSIFICATION : Actions Internationales

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et /ou Distribution du résultat et des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de dégager une performance par la mise en œuvre d'une gestion quantitative active en étant exposé sur les marchés actions développés d'Asie et d'Amérique du Nord et de surperformer l'indicateur de référence composé à 50% de l'indice MSCI Daily TR Net North America Local Index et à 50% de l'indice MSCI Daily TR Net Pacific Local Index.

INDICATEUR DE REFERENCE

La gestion du FCP repose sur des techniques structurées et rigoureuses et sa performance n'est pas liée à un indicateur de référence. Cependant, la performance du fonds pourra être comparée à un indicateur, utilisé comme élément d'appréciation à posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice composite suivant :

- 50% MSCI Daily TR Net North America Local Index (dividendes réinvestis) : Indice actions représentatif des marchés d'Amérique du Nord (Etats- Unis et Canada), établi et publié par Morgan Stanley, dividendes réinvestis exprimé en monnaie locale.
- 50% MSCI Daily TR Net Pacific Local Index (dividendes réinvestis) : Indice représentatif du marché actions de la zone Asie développée (Japon, Australie, Nouvelle Zélande, Hong Kong et Singapour), établi et publié par Morgan Stanley, dividendes réinvestis exprimé en monnaie locale.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La philosophie de gestion du FCP repose sur une approche systématique structurée et rigoureuse de sélection des valeurs. Cette approche est non contrainte (ne fait référence à aucun indicateur de référence) et est basée sur un processus d'investissement actif. La mise en œuvre de ce processus repose à la fois sur des critères de sélection de type « Value » (tels que les rendements des dividendes et des cash-flows,) et des critères de type « Qualité » (profitabilité et solidité financière).

Cette approche quantitative permet de construire un portefeuille diversifié par secteurs et sous secteurs de plus de 500 valeurs dont la pondération maximale pour chacune d'entre elles est de 1% de l'actif net. Elle permet d'identifier les sources de performance et de risque et de limiter l'impact de la volatilité des marchés. Enfin, l'analyse quotidienne des valeurs composant l'univers d'investissement permet d'examiner chaque jour l'ensemble des opportunités d'investissement sur un vaste éventail de marchés et de tailles de capitalisations boursières.

Ce portefeuille a notamment la flexibilité de recourir aux actions de sociétés grandes, moyennes et petites capitalisations. La limite maximale d'exposition aux petites capitalisations sera de 50% du FCP.

L'objectif du FCP est de dégager une performance en respectant un impératif d'exposition permanente à 80% minimum en actions de sociétés de pays développés d'Asie ou d'Amérique du Nord.

Le niveau d'exposition au risque actions en intégrant l'utilisation de produits dérivés sera compris entre 80 et 100% de l'actif.

En conséquence, l'exposition maximale du portefeuille en instruments du marché monétaire et en liquidités sera de 20%.

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société qui lui serait liée.

Dans le but d'ajuster le degré d'exposition du portefeuille aux marchés des actions sans rechercher de surexposition et de couvrir le portefeuille des risques sur les devises, le FCP pourra avoir recours à des instruments dérivés ou à des instruments intégrant des dérivés. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés ou de gré à gré. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 100% de son actif net.

Le reste du portefeuille pourra être investi dans la limite de 20% de l'actif net, en titres de créance et instruments du marché monétaire dont la durée à la date d'achat n'excède pas un an.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% du FCP.

PROFIL DE RISQUE :

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé directement ou par le biais des OPC détenus baissent, la valeur liquidative baissera.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP est susceptible d'investir sur des valeurs de petites capitalisations cotées dans la limite de 50% de l'actif net. L'exposition sur les petites capitalisations peut faire baisser la valeur liquidative plus fortement, plus rapidement et leur cession peut requérir des délais.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différentes valeurs. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de la taille de capitalisation de la société. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

L'exposition du portefeuille au risque de change sera au maximum de 10%.

Risque de crédit:

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

COMPOSITION DES ACTIFS

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra comprendre des actions cotées et des titres donnant accès au capital.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques de l'Amérique du nord et de l'Asie développée.

Les titres détenus relèveront de toutes tailles de capitalisation. Les petites capitalisations cotées seront limitées à 50% de l'actif net

Ils seront libellés en devises locales et plus particulièrement en dollars et en yens.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre tous titres de créance et instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...).

La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition sera inférieure à un an.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les notations minimales suivantes sont exigées : P1 pour les liquidités à court terme (Moody's) ou A1 dans le cas de S&P ou équivalent.

En cas de dégradation de la notation, les titres seront cédés en respectant l'intérêt des porteurs, ces cessions n'étant pas effectuées au jour de la dégradation mais dans un délai raisonnable, permettant la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse crédit par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Les titres détenus seront essentiellement libellés en euros.

=> Actions et parts d'OPCVM

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement de droit français ou européens coordonnés, à l'exclusion des OPCVM d'OPCVM et des OPCVM nourriciers. Il pourra détenir des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société qui lui serait liée.

Les instruments dérivés

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés futures et options sur actions sur taux, sur devises et achat et vente de devises à terme ainsi que des swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés sont négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but :

- de couvrir le portefeuille contre le risque de change,
- et d'ajuster son exposition au risque action, sans pour autant générer de la surexposition.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 100% de l'actif net.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

Les instruments intégrant des dérivés

Le portefeuille pourra comprendre des warrants ainsi que des droits issus de bons de souscription ou de certificats. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

L'utilisation de ces instruments a pour but :

- de couvrir le portefeuille contre le risque de change,
- et d'ajuster son exposition au risque action, sans pour autant générer de la surexposition.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 100% de son actif net

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

CHANGEMENTS INTERVENUS :

Le 14/04/2014 dans le cadre de la mise en place de la Directive AIFM, le prospectus du FCP été modifié afin de le rendre conforme à la Directive 2009/65/CE

CHANGEMENTS ENVISAGÉS :

Le fonds Liberty M sera transféré vers la nouvelle société de gestion Myria AM courant quatrième trimestre 2014.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Revue des marchés

Exprimé en devises locales, sur une période de 12 mois, l'indice MSCI North America a progressé de 18,7% et l'indice MSCI Pacific s'est inscrit en hausse de 9,9%.

Les marchés mondiaux d'actions ont fortement progressé cette année, avec un indice MSCI World en hausse de 15,3%. Pour la plupart, les économies mondiales ont affiché de bonnes performances, soutenues par les politiques accommodantes des Banques Centrales. Cependant, les troubles politiques n'ont jamais vraiment quitté l'esprit des investisseurs, particulièrement vers la fin de la période où les événements au Moyen-Orient et la situation fluctuante en Ukraine ont atteint de nouveaux niveaux inquiétants. Dans le même temps, les données en provenance d'Europe et de Chine ont indiqué un affaiblissement de la croissance économique.

Le marché américain a inscrit la meilleure performance, en hausse de 18,6%, malgré un début de période difficile marqué par la fermeture des services fédéraux pendant 16 jours. La Réserve fédérale a commencé à réduire progressivement son programme d'assouplissement quantitatif, tout en maintenant la confiance des marchés en promettant qu'il maintiendrait les taux d'intérêt extrêmement faibles pendant longtemps. Les données macroéconomiques sont restées globalement solides sur la période à l'exception d'un creux causé par un hiver rigoureux ; la confiance des consommateurs et les statistiques du logement ont été particulièrement favorables, de même que l'activité de fusions & acquisitions.

L'Europe hors Royaume-Uni a fini en hausse de 13,3%, en dépit des performances économiques qui ont décliné au troisième trimestre 2014. Tout au long de la période, la BCE a continué à prendre des mesures pour stimuler la croissance et éloigner le danger de la déflation.

Au Japon également, les statistiques économiques, globalement solides sur la période, ont montré des signes de faiblesse en fin de période, suggérant que l'impact de la hausse de la TVA en avril durait plus longtemps que prévu. Cependant, cela n'a pas entamé la confiance du milieu des affaires et les bénéfices des entreprises ont en général été favorablement orientés. Le marché a accusé un retard sur l'indice mondial sur la période de 12 mois, avec une hausse de 12,5%.

Malgré un solide rebond au second semestre 2014, les marchés émergents ont été à la traîne durant la plus grande partie de la période et ne finissent en hausse que de 8,3%. Dès le début de la période, la réduction potentielle de la liquidité mondiale provoquée par le « tapering » aux Etats-Unis a pesé sur le sentiment. Le ralentissement de l'économie chinoise a également été un facteur important, de même que les tensions géopolitiques, particulièrement l'effet sur le marché russe des sanctions liées à l'Ukraine.

La région la plus faible sur les 12 mois a été le Pacifique hors Japon, en hausse de 5,9%. C'est principalement le dernier trimestre de la période qui a été préjudiciable. Le marché australien a été pénalisé par la faiblesse du prix du pétrole et des autres matières premières, et le marché de Hong Kong a connu des ventes importantes à la suite des manifestations pro-démocratie.

En contraste avec l'appétit pour le risque observé tout au long de l'année, trois des secteurs les plus performants ont été des secteurs défensifs : santé (+27,5%), services aux collectivités (+15,5%) et télécoms (+13,9%). Parmi les performances sectorielles solides, on peut citer la technologie (+26,1%), qui a vu un fort intérêt des investisseurs pour les valeurs "glamour" comme Facebook. Pénalisé par la faiblesse généralisée du prix des matières premières, le secteur des matériaux a enregistré la plus mauvaise performance (+8,0%) tandis que celui de l'énergie a également accusé un retard par rapport à l'indice mondial (+12,3%). Les autres secteurs à la traîne se trouvent parmi les cycliques : la consommation cyclique (+9,0%) et l'industrie (+12,1%).

Revue de la performance

Le fonds a légèrement surperformé son indice de référence sur la période de 12 mois. L'allocation régionale a contribué positivement. La sélection de titres au Japon a été une forte contribution, même si une partie de ces

gains ont été reperdus dans la région Pacifique hors Japon. En termes sectoriels, nous avons vu des contributions positives dans les secteurs de l'industrie, de la finance, et de la santé. Dans ces deux derniers secteurs, deux positions actives par rapport au benchmark a contribué positivement à la performance relative du fonds (surpondération de la santé et sous-pondération de la finance). La seule contribution négative à la performance a été la sélection de titres au sein du secteur de la technologie.

Positionnement actuel

Au sein des secteurs défensifs, nous maintenons notre préférence pour les sociétés pharmaceutiques et les fournisseurs d'équipements de santé. Notre stratégie conserve une faible exposition sur la consommation de biens de base, en particulier les boissons et l'alimentation où les valorisations ne sont toujours pas attrayantes. Nous voyons toujours des opportunités de rendement intéressantes dans les télécoms.

Les valeurs minières demeurent bon marché mais volatiles après avoir fait l'objet d'un sentiment négatif ces dernières années, et nous demeurons sélectifs dans la chimie aux Etats-Unis qui offre moins d'opportunités en termes de valorisation. Au sein du secteur de l'énergie, nous privilégions les grandes sociétés intégrées actives dans le pétrole & le gaz, qui offrent des rendements sur dividendes attrayants et des bilans solides.

Au sein des secteurs cycliques, nous continuons à privilégier les machines outils et les sociétés de commerce plutôt que les valeurs industrielles. Nous préférons toujours les équipementiers automobiles aux constructeurs automobiles intégrés. Au sein des valeurs technologiques, nous privilégions toujours les actions sur des activités matures de type PC présentant des valorisations attrayantes (par exemple Intel) alors que les investisseurs continuent d'être préoccupés par les « jeunes » sociétés de logiciels / médias sociaux comme Twitter ou Facebook.

Au sein des financières, la principale exposition du fonds demeure sur l'assurance, à la fois Vie et Dommages. Nous préférons toujours les banques intégrées qui offrent de meilleures opportunités que les banques simples, qui sont trop chères. L'immobilier n'est toujours pas attrayant aux Etats-Unis, où nous n'avons pas d'exposition, mais il représente une bonne opportunité en termes de valorisation à Hong-Kong.

L'allocation régionale du fonds n'a pas évolué significativement, avec des sous-pondérations au Japon et dans la région Pacifique hors Japon et une surpondération équivalente en Amérique du Nord.

Sur la période l'OPCVM a réalisé une performance de 14,63% contre 0,11% pour son indice. Les performances passées ne préjugent pas de performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le taux de frais de gestion appliqué, pour l'exercice, sur la base de l'actif net est de 0,50% TTC.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fonds supporte des frais de gestion indirects (le fonds pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC), ainsi qu'une commission de surperformance égale à 20 % de la surperformance constatée entre le FCP et l'indicateur de référence. Cette commission est plafonnée à 2% de l'actif. Elle est calculée en cas de performance positive supérieure à l'indicateur de référence sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance de l'indicateur de référence, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative.

L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Pour l'exercice clôturant fin septembre 2007 et par exception à la règle ci-dessus, le calcul de la commission de surperformance sera effectué pour la première fois, dès que le fonds sera investi au moins à 90% en actions, par prise en compte d'une valeur de référence arrêtée à cette même date.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence.

Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

DIVERS :

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur (non audités par le commissaire aux comptes).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLES :

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fil de l'eau tous les droits de vote reçus par lui dans les délais.

DESCRIPTION SUCCINCTE DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES :

Schroder Investment Management Limited travaille avec plus de 200 brokers.

Toutes les transactions boursières sont exécutées par une équipe de trading globale, qui a la charge de sélectionner une contrepartie appropriée pour chaque transaction.

Le trader sélectionnera un broker sur la base d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels :

- Le fait de savoir si le broker a été approuvé et paramétré dans les systèmes de trading de Schroders;
- La limite de crédit disponible pour le broker pressenti ;
- Les restrictions éventuelles du client ;

La capacité du broker à fournir la "best execution".

Avant qu'un broker soit approuvé et pour qu'il puisse effectuer des transactions boursières pour le compte de Schroders, il doit être approuvé sur la base de sa solidité financière, cette dernière étant validée par le comité de crédit de Schroders. Le broker se verra alors attribuer une limite de crédit spécifique. Parallèlement à l'analyse initiale, chaque broker fait l'objet d'une réévaluation annuelle de sa solidité financière.

Schroders utilise également une politique d'évaluation des brokers afin de déterminer des objectifs pour la table de négociation, cet objectif étant pris en compte lors de la sélection des brokers réalisée par les traders pour le passage des ordres. Tous les gérants, analystes et traders participent au processus de vote, qui est structuré pour considérer tous les aspects du service d'un broker conjointement avec l'importance de tous les éléments pour chaque participant. Ces critères intègrent la capacité d'exécution du broker, l'utilité et la pertinence de sa recherche, son niveau de service, etc... Le vote est organisé au niveau de chaque région mondiale et au niveau de chaque famille de produits, tout en faisant l'objet d'une revue régulière (tous les 6 mois, un nouveau vote est réalisé).

Il en résulte une liste de brokers, classés dans l'ordre de leur valeur perçue pour Schroders. Chaque broker se voit assigner un volume théorique de transactions reflétant cette valeur.

De manière régulière également, les tables de négociation régionales organisent des réunions avec chaque société de courtage afin de leur fournir un compte-rendu sur la qualité de leur service, soulever les problèmes éventuels, et de manière générale s'assurer que les clients reçoivent un service adéquat pour le prix payé. Finalement, un niveau de contrôle supplémentaire est atteint par l'intégration des données collectées au niveau régional afin d'organiser des réunions au niveau global.

A tout moment, priorité est donnée à la mise en oeuvre d'une « best execution » au profit des clients.

Les brokers sont payés par le biais de facturation de commissions en numéraire.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et s. du Règlement général de l'AMF.

CRITERES ESG

En tant qu'investisseur de long terme, le statut d'Aviva Investors France s'apparente, pour les entreprises dans lesquelles Aviva Investors France investit, à celle d'un partenaire avec lequel elles discutent régulièrement de leur situation, des évolutions qu'elles entendent conduire et des politiques qu'elles mettent en place ;

ces discussions sont notamment l'occasion d'évoquer l'ensemble des thématiques associées au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises afin d'orienter leur mode de fonctionnement vers des pratiques conformes aux principes ESG.

Cet engagement d'Aviva Investors France trouve également sa traduction dans la politique de vote par elle conduite aux assemblées des entreprises, politique dont les principes sont rappelés sur le site internet de la société de gestion (www.avivainvestors.fr).

En sa qualité de prestataire de services d'investissement, Aviva Investors France est soumise aux dispositions du code monétaire et financier, au règlement général de l'AMF et aux règlements de déontologie de l'AFG.

Dans ce cadre, Aviva Investors France a mis en place, aux fins de prévenir tout risque de blanchiment, de fraude ou de corruption, d'une part un « dispositif opérationnel de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes », d'autre part un « dispositif opérationnel de lutte contre la fraude et la corruption » qui lui sont propres.

Par ailleurs, Aviva Investors France considère toute aide financière, directe ou indirecte, octroyée en connaissance de cause à une activité de fabrication ou de commerce d'armes controversées, comme incompatible tant avec la réglementation en vigueur qu'avec les valeurs d'entreprise qu'Aviva Investors France promeut. Aviva Investors France a donc décidé d'exclure tout investissement dans des entreprises impliquées dans la fabrication et le commerce d'armes controversées, et cela indépendamment du pourcentage du chiffre d'affaires de ladite entreprise issu de ces activités.

S'agissant des gestions par elle conduites, Aviva Investors France a introduit depuis plusieurs années, dans le souci d'une meilleure anticipation des risques de long terme, la prise en compte de critères ESG dans l'analyse des titres susceptibles d'intégrer ses portefeuilles. L'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernances (ESG) dans l'analyse et la réflexion conduisant au processus d'investissement est en effet de nature à optimiser la création de valeur pour les clients.

Les composantes ESG font de ce fait partie intégrante, aux côtés de paramètres financiers plus classiques, des réflexions menées, et cela pour l'ensemble du processus d'investissement mis en place au sein d'Aviva Investors France.

Cette approche trouve bien évidemment pleinement à s'appliquer dans le cadre de la gestion de la SICAV Aviva Europe.

Enfin, Aviva Investors France a plus spécifiquement développé une gamme de produits financiers ISR, lesquels s'appuient, quant à la sélection des entreprises retenues, sur des critères d'analyse se référant à des objectifs reconnus et déclinés sur six grands domaines, à savoir l'environnement, les droits humains, les ressources humaines, le gouvernement d'entreprise, le comportement sur les marchés et l'engagement sociétal. Toutes informations complémentaires sur l'approche ISR d'Aviva Investors France, les fonds ISR dont elle assure la gestion ou, plus généralement, sur les procédures par elle appliquées sont accessibles via le site internet de la société de gestion (accessible via le lien www.avivainvestors.fr).

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

La société de gestion a choisi de capitaliser intégralement le résultat net acquis par le fonds au cours de l'exercice et de reporter les plus values.

UFF LIBERTY

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement **UFF LIBERTY**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2003-02 du 2 octobre 2003, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CRÉGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Instruments financiers	133 006 318,79	135 127 932,94
OPC Maître	133 006 318,79	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	135 127 932,94
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	0,00	135 127 932,94
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	10 074,02	0,00
Liquidités	10 074,02	0,00
Total de l'actif	133 016 392,81	135 127 932,94

BILAN PASSIF AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Capitaux propres		
Capital	132 771 462,02	100 948 416,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	3 449,33
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 924 141,45	33 839 356,14
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 852 569,68	-203 121,63
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	132 843 033,79	134 588 100,24
Instruments financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	173 359,02	167 136,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	173 359,02	167 136,69
Comptes financiers	0,00	372 696,01
Concours bancaires courants	0,00	372 696,01
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	133 016 392,81	135 127 932,94

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	981,30
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	2 176 205,80
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	-212,03
Total (1)	0,00	2 176 975,07
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 169,17	821,04
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	1 169,17	821,04
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-1 169,17	2 176 154,03
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 983 624,31	2 374 448,52
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 984 793,48	-198 294,49
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	132 223,80	-4 827,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	-1 852 569,68	-203 121,63

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1.55% TTC sur la part A, 1.35% TTC sur la part C et 0.55% TTC sur la part I.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « C »	Parts « I »	Parts « A »
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation et /ou Distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2014 EN EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Actif net en début d'exercice	134 588 100,24	114 429 985,49
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 905 032,53	7 333 859,32
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 144 308,19	-17 631 795,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 035 065,21	37 789 095,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	-16 003 213,29
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	28 011 654,88
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-16 253 168,35
Frais de transactions	-6 700,52	-1 128 896,45
Différences de change	414,17	-4 088 276,30
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	16 450 223,83	2 830 465,77
Différence d'estimation exercice N	19 563 126,08	3 112 902,25
Différence d'estimation exercice N-1	-3 112 902,25	-282 436,48
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-503 316,21
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 984 793,48	-198 294,49
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	132 843 033,79	134 588 100,24

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 978,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2014
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	173 359,02
Total des dettes	173 359,02

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
UFF LIBERTY I		
Parts souscrites durant l'exercice	32,0000	35 913,12
Parts rachetées durant l'exercice	-56,0000	-61 240,08
Solde net des souscriptions/rachats	-24,0000	-25 326,96
UFF LIBERTY C		
Parts souscrites durant l'exercice	20 029,3018	2 115 910,88
Parts rachetées durant l'exercice	-129 326,7709	-13 698 101,77
Solde net des souscriptions/rachats	-109 297,4691	-11 582 190,89
UFF LIBERTY D		
Parts souscrites durant l'exercice	17 813,0000	1 753 208,53
Parts rachetées durant l'exercice	-83 737,0000	-8 384 966,34
Solde net des souscriptions/rachats	-65 924,0000	-6 631 757,81

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
UFF LIBERTY I	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
UFF LIBERTY C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
UFF LIBERTY D	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2014
UFF LIBERTY I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 274,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2014
UFF LIBERTY C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	700 762,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
UFF LIBERTY D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 276 587,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			133 006 318,79
	FR0011439157	LIBERTY M	133 006 318,79
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	3 449,33
Résultat	-1 852 569,68	-203 121,63
Total	-1 852 569,68	-199 672,30
	30/09/2014	30/09/2013
UFF LIBERTY I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-6 277,34	3 453,93
Total	-6 277,34	3 453,93
	30/09/2014	30/09/2013
UFF LIBERTY C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-630 065,88	-31 152,71
Total	-630 065,88	-31 152,71
	30/09/2014	30/09/2013
UFF LIBERTY D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 216 226,46	-171 973,52
Total	-1 216 226,46	-171 973,52

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente
aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 924 141,45	33 839 356,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 924 141,45	33 839 356,14

	30/09/2014	30/09/2013
UFF LIBERTY I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	17 392,57	271 217,09
Total	17 392,57	271 217,09

	30/09/2014	30/09/2013
UFF LIBERTY C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	711 210,84	13 634 452,06
Total	711 210,84	13 634 452,06

	30/09/2014	30/09/2013
UFF LIBERTY D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 195 538,04	0,00
Capitalisation	0,00	19 933 686,99
Total	1 195 538,04	19 933 686,99

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2010	30/09/2011	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014
Actif net Global en EUR	129 856 226,87	111 578 558,32	114 429 985,49	134 588 100,24	132 843 033,79
UFF LIBERTY I					
Actif net en EUR	2 112 283,33	2 043 997,62	2 409 095,64	1 081 758,40	1 205 004,36
Nombre de titres	2 825,9070	2 852,0420	2 994,0420	1 040,0000	1 016,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	747,47	716,67	804,62	1 040,15	1 186,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	260,78	17,11
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	14,98	12,85	14,41	3,32	-6,17
UFF LIBERTY C					
Actif net en EUR	66 777 262,49	53 116 787,90	51 301 999,04	54 271 042,34	49 124 114,52
Nombre de titres	918 069,9325	767 757,6048	665 678,9588	547 059,7938	437 762,3247
Valeur liquidative unitaire en EUR	72,73	69,18	77,06	99,20	112,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	24,92	1,62
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,89	0,62	0,79	-0,05	-1,43
UFF LIBERTY D					
Actif net en EUR	60 966 681,05	56 417 772,80	60 718 890,81	79 235 299,50	82 513 914,91
Nombre de titres	863 820,7953	849 548,5368	830 053,5368	850 351,5368	784 427,5368
Valeur liquidative unitaire en EUR	70,57	66,40	73,15	93,17	105,18
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	1,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	23,44	0,00
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,72	0,62	0,61	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,20	0,24	0,24	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,20	-1,55

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPC français à vocation générale				
FRANCE				
LIBERTY M	EUR	113 353,1497	133 006 318,79	100,12
TOTAL FRANCE			133 006 318,79	100,12
TOTAL OPC français à vocation générale			133 006 318,79	100,12
TOTAL Organismes de placement collectif			133 006 318,79	100,12
Dettes			-173 359,02	-0,13
Comptes financiers			10 074,02	0,01
Actif net			132 843 033,79	100,00

UFF LIBERTY I	EUR	1 016,0000	1 186,02
UFF LIBERTY C	EUR	437 762,3247	112,21
UFF LIBERTY D	EUR	784 427,5368	105,18